



Poliez-Pittet, le 17 novembre 2014

## **Au Conseil général de Poliez-Pittet**

---

### **Préavis municipal N° 4 - 2014 Budget 2015**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, nous soumettons à votre approbation le budget pour l'année 2015 qui présente, à nouveau, un résultat déficitaire. Il se monte à CHF 198'165.-. Cependant, ce résultat est malgré tout meilleur que le budget précédent, puisque celui de 2014 présentait une valeur négative de CHF 266'530.--. La différence est donc moins défavorable de CHF 68'365.--.

Les budgets communaux sont directement liés aux dépenses thématiques calculées et imposées par les services de l'Etat. Nos prévisions sont plombées par les coûts, toujours en augmentation, pour la formation, le social et la sécurité.

Voici quelques informations détaillées d'éléments particuliers de ce budget :

#### **1. Administration générale**

L'augmentation du temps de travail de notre secrétaire municipale augmente, en proportion, les charges du traitement du personnel (110.310.0)

## 2. Finances

Les évaluations fiscales en général et des sociétés correspondent aux évaluations antérieures et ne subissent que peu de corrections

Au niveau de la péréquation, selon l'ASFICO (autorité de surveillance des finances communales), on nous annonce une légère baisse de la part due (220.352.0) qui passe de CHF 417'250.- au budget 2014, à CHF 405'021.- alors que la part reçue (220.452.09) nous est plus favorable de CHF 123'890.-. Nous pouvons aussi compter sur un retour pour les dépenses thématiques de CHF 65'637.- (220.452.2). Nous osons espérer que le décompte final ne nous soit pas défavorable.

## 3. Domaines et bâtiments

Les frais administratifs (320.352.0) et d'exploitation (320.352.1) du groupement forestier sont légèrement plus faibles que ceux inscrits au budget 2014.

Les travaux de nettoyage de la salle polyvalente sont maintenant assurés par la concierge nommée à cet effet (351.301.0). De ce fait, il n'y a plus de montant inscrit au poste mandat de conciergerie (351.318.3).

Le contrat de location pour les écoles, signé en partenariat avec l'Association Intercommunale du Collège de Poliez-Pittet, est devenu caduc. Un nouveau a été fait avec l'ASIRE (Association scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens) calculé sur la base d'un prix fixe de base multiplié par le nombre de classes utilisant la salle et sur un amortissement de 30 ans. Notre salle étant complètement amortie, la diminution est considérable (351.427.3).

Les stores de l'immeuble du collège sud ont besoin d'un sérieux rajeunissement. (3522.314.0).

Sous la rubrique "Autres bâtiments", l'augmentation substantielle du point 353.311.0 (achat de matériel – mobilier) se justifie par l'achat d'une cantine.

Un nouveau point apparaît sous la rubrique "Cantine du terrain de foot et installations" (354.314.1) soit "Entretien installation terrains". Les CHF 12'000.- sont prévus pour l'aération du grand terrain.

Le montant au budget de CHF 15'000.- pour l'entretien du stand de tir et cibles (357.314.0) est prévu pour la mise en place d'un câble d'alimentation électrique et la pose de clôtures de protection pour les zones S1 des sources de l'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut Jorat).

Au point 358.414.0, "Entretien du bâtiment" sous la rubrique "Bâtiment communal" la somme de CHF 10'000.- est prévue pour compléter l'aménagement suite aux travaux de rénovation, par exemple : porte-habits, protection en verre des tablettes de fenêtre, porte vitrée du corridor de la réception, etc.

#### **4. Travaux**

A la rubrique "Entretien des routes" (430.314.2), le montant important inscrit prévoit les travaux de construction du trottoir de la route d'Oron et l'achat d'une nouvelle voiture. Un prélèvement de CHF 110'000 est prévu au fonds de réserve pour financer les coûts, notamment du trottoir (430.480.4).

La STEP a plus de 20 ans. Les diverses installations qui la composent montrent des signes de fatigue. Les CHF 60'000.- inscrits au point " Entretien (460.314.1)"correspondent au changement d'éléments importants comme le tableau électrique et le tambour filtrant remplacé par un dégriseur.

#### **5. Instruction publique et cultes**

Les postes enseignement primaire (510.352.2) et enseignement secondaire (520 352.2) sont inscrits en fonction des budgets reçus des différentes instances de l'instruction publique. La charge pour l'enseignement primaire passe de CHF 500.- /habitant à CHF 590.-/habitant. L'augmentation absolue est donc de près de CHF 61'000.-. Pour le degré secondaire, la hausse est de CHF 14'000.-.

#### **6. Police**

Rien de particulier à signaler.

#### **7. Sécurité sociale**

Les prévisions pour L'EFAJE (Entraide familiale et accueil de jour des enfants) font un bond de CHF 27'450.- (710.352.4).

Malgré une légère baisse, la facture sociale (720.351.0) reste très élevée à CHF 327'262.-.

#### **8. Services industriels**

Il n'y a rien de particulier à signaler dans cette rubrique.

### **Conclusions**

Tout en devant s'adapter à un nombre important de participations financières non maîtrisables à l'échelon communal, la Municipalité s'est efforcée d'établir un budget cohérent.

Malgré un déficit prévisionnel qualifié d'important, nous osons espérer que des recettes complémentaires viendront améliorer ce résultat.

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis municipal
- entendu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

#### DECIDE

d'adopter le budget pour l'année 2015 annonçant un résultat final négatif de CHF 198'165.-tel qu'il a été présenté par la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2014

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  
Serge Savoy



La Secrétaire :  
Tania Giordano

A blue ink signature of Tania Giordano.